

ENSEIGNANT REFERENT POUR LES USAGES DU NUMERIQUE

LE POSTE	<p>ERUN : ENSEIGNANT REFERENT POUR LES USAGES DU NUMERIQUE Libellé du support : ANIM.INF – TEC RES ED Libellé PV d'installation : ANIMATEUR INFORMATIQUE TECHNOLOGIES ET RESSOURCES EDUCATIVES</p>
CADRE DE FONCTIONNEMENT	<p>Placé sous l'autorité conjointe de l'IA-DASEN et de l'IEN, l'enseignant référent pour les usages du numérique, membre de l'équipe de circonscription, est un enseignant du premier degré possédant une expertise du numérique. Pour 75 % de son activité, son action sur la circonscription s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'IEN. Il agit en lien et en complémentarité avec les conseillers pédagogiques afin de contribuer à la formation des enseignants.</p> <p>Son action au niveau départemental, pour 25% de son temps de service, est coordonnée par l'IEN en charge du numérique en liaison avec l'inspecteur Adjoint chargé du 1er degré et le Délégué Académique du numérique adjoint. Il est amené à se déplacer en fonction des missions qui lui sont confiées.</p> <p>Le cadre d'exercice est défini dans une lettre de mission adossée au rapport annuel d'activités.</p>
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les enseignants, les équipes d'écoles et de circonscriptions à l'intégration des outils numériques aux pratiques pédagogiques. - Avoir la possibilité de contribuer à la formation des enseignants en lien avec les conseillers pédagogiques de circonscription. - Recenser et diffuser sur le site départemental, après validation par l'IEN TICE, en lien avec les IEN CCPD, les démarches d'apprentissage efficaces faisant appel aux outils numériques. - Apporter une aide au niveau de l'assistance pour les applications Onde, ETIC, etc. - Aider à la constitution d'indicateurs et à leur analyse. - Assister les écoles dans les domaines juridique, déontologique et d'équipement en matière de numérique. Assurer le suivi de projets d'équipement informatique initiés par les collectivités territoriales, en lien avec la DANE. - Participer au groupe départemental piloté par l'IEN en charge du numérique et le DAN adjoint.
COMPETENCES REQUISES	<p>Compétences attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expertise dans le domaine des usages du numérique correspondant, a minima, aux compétences exigées par le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) - Capacité relationnelles et capacités à travailler en équipe, - Capacités d'organisation et d'animation, - Capacités d'analyse, - Connaître le système éducatif et en suivre les évolutions, - Savoir représenter l'institution. <p>Etre titulaire d'un CAFIPEMF option « enseignement et numérique » constitue un atout.</p> <p>Remboursement des frais de mission selon le texte régissant les personnels itinérants.</p>
SPECIFICITE	<p>Un appel à candidatures est lancé en <u>amont des opérations du mouvement</u> pour recenser les personnels ressources aptes à exercer la mission.</p> <p>Les candidats sont convoqués devant une commission départementale qui émet un avis. La liste des personnels retenus est fixée par l'IA DASEN. Seuls les personnels dans la candidature est retenue peuvent postuler lors des opérations du mouvement .</p>